

Recensement des albertvillois

Tous les ans, la commune d'Albertville réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer petits et grands projets.

8 % des albertvillois seront recensés à partir du **18 janvier 2024**.

Ceux qui en feront partie seront contactés par un agent recenseur. Cet agent leur transmettra document et expliquera comment répondre :

- Soit à l'aide des questionnaires papiers remis,
- Soit en ligne, un moyen simple et rapide grâce aux codes fournis.

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements...

La participation de tous est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à l'ensemble de notre société.

Plus d'informations sur www.le-recensement-et-moi.fr.



Formation des assesseurs :

La formation des agents recenseurs aura lieu le **mardi 9 janvier**. Cette formation prendra place à l'Hôtel de Ville d'Albertville, salle de la municipalité et sera ouverte aux journalistes de **9h à 9h30**.

Contacts presse

Service communication
communication@albertville.fr
04 79 10 43 14